



INSTITUT DE COOPÉRATION SOCIALE INTERNATIONALE  
INSTITUTE OF INTERNATIONAL SOCIAL COOPERATION  
ИНСТИТУТ МЕЖДУНАРОДНОЙ СОЦИАЛЬНОЙ КООПЕРАЦИИ  
国际 社会 合作 所

74, rue Villebois Mareuil - 92230 Gennevilliers (France)  
Téléphone : (33) 1 41 85 49 20 - Fax : (33) 1 41 85 49 49  
E-mail : info@icosi.org - Site Internet : www.icosi.org

Synthèse de l'Étude :

**Impact global du régime fiscal et social des  
Titres-Restaurant sur l'économie nationale et  
les finances publiques**



**15 Décembre 2009**



## Synthèse :

# Impact économique et social du Titre-Restaurant

---

Plus de 40 ans après sa création, le Titre-Restaurant confirme son succès. 3,3 millions de Français l'utilisent chaque jour travaillé, auprès de 164 000 établissements de restauration. Il représente ainsi 4,4 milliards d'euros de volume d'émission<sup>1</sup>, distribués par 122 000 entreprises dont 60% sont des TPE-PME.

Le Titre-Restaurant a été créé dans un contexte de développement de la journée continue<sup>2</sup> et avec une logique sociale d'accès au déjeuner pour tous les salariés y compris ceux n'ayant pas de restaurant d'entreprise. Cela a conduit l'Etat à accorder aux employeurs et aux bénéficiaires des avantages fiscaux et sociaux pour encourager sa diffusion auprès des salariés français, quel que soit leur niveau de revenu.

Qu'en est-il 40 ans plus tard ? Que représentent les avantages consentis par l'Etat ? Dans quelle mesure contribuent-ils au progrès économique et social ?

La présente étude s'attache à présenter l'impact global du Titre-Restaurant, en premier lieu sur les finances publiques pour qui le régime fiscal et social peut être considéré comme un manque à gagner, puis au niveau de l'économie nationale *au sens large du terme*. Cette analyse permet d'appréhender le système dans sa globalité de manière à pouvoir mettre en perspective son coût et ses bénéfices.

## **PARTIE I – LE TITRE-RESTAURANT POUR LES FINANCES PUBLIQUES**

---

Le système du Titre-Restaurant, défini par le code du travail, repose sur un régime fiscal et social spécifique qui consiste en une exonération de charges jusqu'à un certain plafond, sous réserve du respect de conditions d'attribution, d'utilisation et de gestion précisément définies.

D'un point de vue comptable, le bilan financier du système peut être établi de la manière suivante<sup>3</sup> :

---

<sup>1</sup> Le montant total des valeurs faciales de l'ensemble des titres émis constitue le volume d'émission.

<sup>2</sup> Le principe de la « journée continue » consiste en ne plus rentrer chez soi le midi, pour déjeuner.

<sup>3</sup> Les données contenues dans cette partie sont établies à partir des comptes publics, notamment à l'occasion des lois de finances de l'Etat et lois de financement de la sécurité sociale.

## IMPACT BUDGETAIRE FISCAL ET SOCIAL DU TITRE-RESTAURANT

DEPENSES	RECETTES
DEPENSE FISCALE : 220 M€	RECETTE FISCALE : 497 M€
PERTE DE RECETTES SOCIALES : 755 M€	GAIN DE RECETTES SOCIALES : 209 M€
<b>TOTAL : 975 M€</b>	<b>TOTAL : 706 M€</b>
<b>SOLDE : -269 M€</b>	
<b>RETOUR SUR INVESTISSEMENT DE LA POLITIQUE D'EXONERATION 72,41%</b>	

Alors que le coût direct du Titre-Restaurant pour la comptabilité nationale s'élève à 975 millions d'euros en 2008 (220 millions d'euros de perte pour le budget de l'Etat et 755 millions pour le budget de la sécurité sociale), le montant total et direct des recettes de TVA, d'autres impôts et taxes et de cotisations sociales induits par l'utilisation des titres-restaurant s'est élevé à 706,4 millions d'euros. Le manque de recettes fiscales et sociales lié au Titre-Restaurant est ainsi compensé financièrement à hauteur de 72,4% par les recettes fiscales et sociales générées par son utilisation.

En tout état de cause, l'impact du Titre-Restaurant ne saurait être résumé à une seule approche comptable quand il remplit également une mission sociale. La deuxième partie de l'étude s'attache alors à identifier les impacts du Titre-Restaurant d'un point de vue économique et social.

## PARTIE II – L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DU TITRE-RESTAURANT

---

Le Titre-Restaurant – qui représente 4.4 milliards d'euros réinjectés chaque année dans l'économie nationale – génère nécessairement des retours sur investissement non négligeables. Le principe même du titre de service repose sur l'instauration d'un système qui implique une diversité d'acteurs de façon à induire des gains pour chacun d'entre eux.

Il en va ainsi des nombreux emplois qui se voient sauvegardés ou créés dans le secteur d'activité de la restauration, grâce à la clientèle captive que sont les salariés bénéficiant de Titre-Restaurant pour se restaurer à proximité de leur lieu de travail (3.3 millions d'utilisateurs en 2008). La dynamique économique va bien au-delà du chiffre d'affaire direct généré par l'utilisation des titres restaurant puisqu'on constate que ses utilisateurs consomment en moyenne plus que la valeur de leurs titres <sup>4</sup>. Ces emplois et ce chiffre d'affaires additionnel représentent par ailleurs autant d'assiettes de taxation et donc de recettes pour les finances publiques.

---

<sup>4</sup> En 2008, le ticket moyen pour un repas était de 7,90 euros (source : Etude Gira Food Services) pour un montant moyen du titre-restaurant de 6,88 euros (source : CRT). 58% des salariés bénéficiaires de titre-restaurant indiquent compléter la valeur de leur Titre-Restaurant par plus de 3€ pour leur déjeuner (sondage Ipsos 2009 réalisé pour l'APETDS).

Du point de vue des salariés, le Titre-Restaurant constitue un pouvoir d'achat dédié à la restauration, d'autant plus appréciable en période économique difficile. Au-delà de favoriser la réalisation d'une pause entre deux temps de travail, il leur permet par ailleurs d'accéder à une offre de restauration variée et à une alimentation équilibrée ; soit autant de facteurs contribuant directement ou indirectement à la santé publique. En effet, de nombreuses études françaises et internationales (notamment l'étude « Food at work » réalisée sous l'égide de l'Organisation Internationale du Travail en 2005) démontrent l'importance de la variété et de l'équilibre nutritionnel pour la santé publique et du rôle que peut y jouer le Titre-Restaurant.

Ainsi, par la mise en place du Titre-Restaurant, les employeurs honorent donc non seulement leur responsabilité en matière de restauration salariale de manière simple, sécurisée et économique, mais ils bénéficient des gains de productivité générés par le bien-être au travail, la motivation, la fidélisation des salariés, la réduction de l'absentéisme, etc.

Et tous les bénéfices précédemment cités participent à la politique économique et sociale de l'Etat et des collectivités locales : soutien à l'économie locale, politique de santé publique, etc.

## **CONCLUSION**

---

Le Titre-Restaurant crée donc un cercle vertueux profitant aux différents acteurs du système : les salariés, les entreprises, les restaurateurs, les émetteurs ainsi que l'Etat et les collectivités locales.

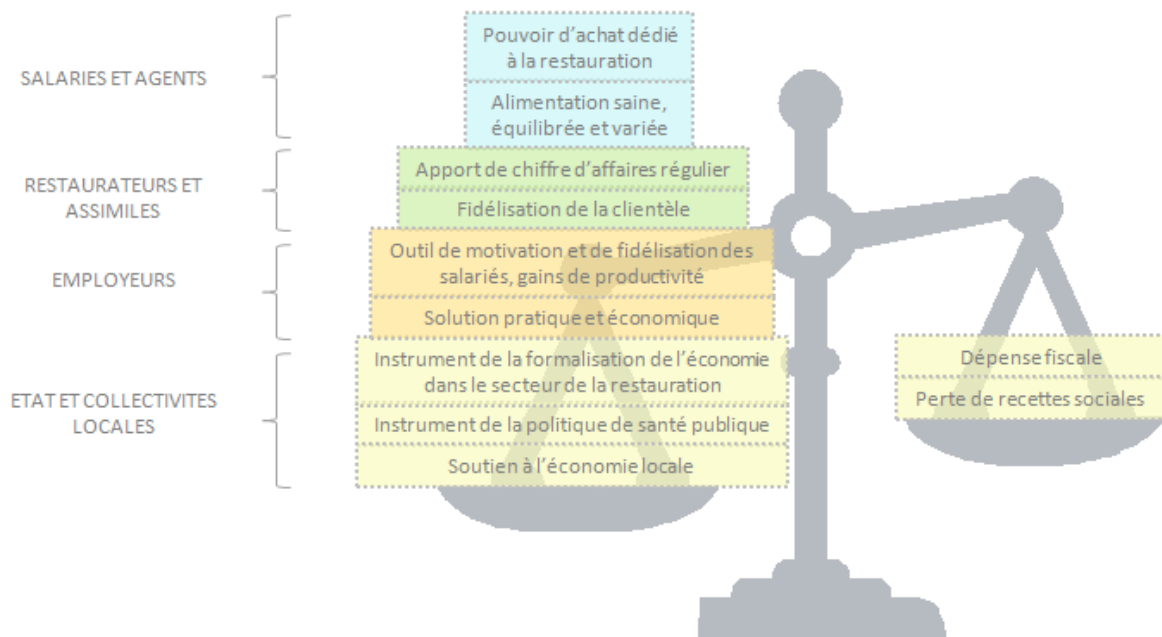
L'Etat a d'ailleurs récemment marqué sa confiance en la pertinence de ce dispositif en décidant d'en faire également bénéficier les fonctionnaires des trois fonctions publiques en 2001, en indexant le plafond d'exonération de charges fiscales et de cotisations sociales sur le niveau de vie en 2006 et en créant également en 2006, sur le même modèle, le Titre-Repas du Volontaire et le Chèque-Repas du Bénévole.

Le modèle français a par ailleurs rencontré un franc succès à l'étranger où une quarantaine d'Etats ont adopté son principe, dont dix-huit états européens.

Le Titre-Restaurant traduit la politique constante de l'Etat en faveur du progrès social et de la santé des salariés ; le coût de la mesure est très largement compensé par les bénéfices économiques et sociaux induits par son utilisation.

Le succès du Titre-Restaurant repose ainsi sur les avantages incontestés qu'il apporte aux différents acteurs du circuit économique et plus largement sur la dynamique qu'il crée.

L'impact global du Titre-Restaurant peut être illustré de la façon suivante :



A l'évidence, le succès du dispositif et le cercle vertueux social et économique qu'il occasionne reposent en grande partie sur les mesures d'incitation fiscales et sociales qui l'accompagnent. Dans le contexte de réflexion sur les niches sociales, toute remise en question de ces avantages pourrait impacter les bénéfices induits aujourd'hui constatés. Il convient donc d'y porter une attention particulière, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat des Français, le dynamisme des PME et la santé publique, également au cœur des enjeux contemporains.